

## NOTRE VISION D'ORÉE-D'ANJOU DEMAIN

Nous souhaitons positionner à l'horizon 2030 la commune d'Orée-d'Anjou comme :

- Un territoire attractif auprès des jeunes ménages, des familles et riche d'une population où se côtoient tous les âges,
- Un territoire à l'identité préservée, fondée sur un patrimoine riche, et une grande diversité des paysages (Loire, boires, paysage viticole, coteaux...),
- Un territoire de proximité grâce à un maillage étroit des services à la population et une dynamique associative forte,
- Un territoire équilibré à l'échelle de ses bassins de proximité et des usages (résidentiels, économiques et de services) mieux répartis sur l'ensemble du territoire,
- Un territoire durable, relevant au quotidien le défi de la transition écologique (urbanisme, biodiversité, préservation des terres agricoles, circuits alimentaires de proximité...).

### AXE N°1 / AMÉNAGER NOTRE TERRITOIRE EN PRÉSERVANT NOS ÉQUILIBRES

- Permettre à chacun de se loger (parcours résidentiels)
- Faciliter les déplacements sur le territoire (mobilité)
- Conforter le développement économique et l'emploi sur le territoire
- Affirmer la vocation agricole du territoire

### AXE N°3 / PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT ET VALORISER NOS RESSOURCES

- Atténuer notre impact environnemental
- Adapter le territoire au changement climatique
- Identifier, valoriser et promouvoir notre patrimoine
- Affirmer la vocation touristique du territoire

### AXE N°2 / MAINTENIR ET DÉVELOPPER LE NIVEAU DE SERVICES SUR LE TERRITOIRE

- Maintenir et renforcer l'offre de soins
- Adapter l'accueil de proximité
- Entretien, renouveler et transformer les équipements

La feuille de route d'Orée-d'Anjou à l'horizon 2030, se décline en 5 axes stratégiques complémentaires. Ces derniers constitueront le fil conducteur de l'action de la commune pour les 5 prochaines années.

### LES 5 AXES DE TRAVAIL POUR TISSER DU LIEN

#### AXE N°4 / BIEN VIVRE SUR LE TERRITOIRE

- Renforcer le lien social et les solidarités
- Accompagner les initiatives citoyennes et associatives
- Bien grandir à Orée-d'Anjou
- Bien vieillir à Orée-d'Anjou

#### AXE N°5 / MOBILISER NOS RESSOURCES AU SERVICE D'UNE ACTION PUBLIQUE EFFICACE

- Asseoir le fonctionnement d'Orée-d'Anjou
- Maintenir les capacités financières de la collectivité à mener des projets
- Renforcer les coopérations avec Mauges Communauté et les territoires limitrophes

# BILAN HORIZON 2030

## LES DÉFIS MAJEURS À RELEVER À L'HORIZON 2030

À l'horizon 2030, la commune d'Orée-d'Anjou devra répondre aux défis majeurs suivants :

**Le défi démographique :** Au cours de ces 30 dernières années, Orée-d'Anjou a été particulièrement attractive. La commune a accueilli 4 566 nouveaux habitants depuis 1990. Cette attractivité résidentielle forte se traduit aujourd'hui par des tensions accrues sur le parc de logement.

**Le défi de la cohésion sociale et de la proximité :** L'attractivité résidentielle du territoire observée au cours de ces dernières années a pu se traduire sur Orée-d'Anjou par une évolution du profil de ses habitants avec une population à la fois plus jeune (22% des habitants ont moins de 15 ans) et plus âgée (8% de la population a plus de 75 ans), l'apparition de fractures territoriales internes et une faible mixité sociale sur certaines parties du territoire.

**Le défi de la mobilité :** Sur ce territoire étendu et tiraillé entre plusieurs bassins d'influence (Le Pays d'Ancenis, les Mauges et la Métropole Nantaise), la question des déplacements est aujourd'hui relativement centrale. Elle appelle à développer des solutions de mobilité interne vers les équipements et services structurant le territoire, ainsi que les mobilités du quotidien vers les bassins d'emploi et les pôles de services limitrophes.

**Le défi environnemental et de la préservation du cadre de vie :** La qualité du cadre de vie et la préservation de l'environnement et des paysages constituent des atouts indéniables du territoire quant à son développement. Dans un contexte de tension accrue sur les ressources, de réchauffement climatique, il convient aujourd'hui de relever le défi de conjuguer développement en réunissant les conditions de l'attractivité du territoire et préservation de l'environnement et des identités territoriales.

**Le défi des moyens :** Réunir les conditions de l'attractivité d'Orée-d'Anjou et permettre à chacun de s'épanouir sur le territoire questionne nécessairement la capacité du territoire à mener des projets, à organiser et maîtriser son développement.

